



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Route de l'Abbaye 31 | 1963 Vétroz | Tél. 027 345 37 70 | Fax 027 345 37 71 | www.vetroz.ch

Groupe Le Centre
M. Florent Favre

1963 Vétroz

Dossier traité par :
Fabien Papilloud
079 710 55 55
fabien.papilloud@vetroz.ch

Vétroz, le 7 septembre 2023

Réponse au postulat « Plan d'action black-out », accepté en séance du Conseil général du 20 mars 2023

Monsieur le Chef de Groupe,

Nous nous référons à votre postulat cité en titre qui a fait l'objet d'une analyse attentive de la part du Conseil municipal. Dans ce contexte, vous trouverez ci-après, dans le délai réglementaire de 6 mois, son rapport avec des conclusions (art. 37 du Règlement du Conseil général).

Le Conseil municipal est attentif à sa politique énergétique pour qu'elle soit la plus efficace possible et plus particulièrement les mesures à prendre en cas de pénurie. Dans ce sens, lors d'Energia-Vétroz la campagne « Stop-Gaspillage » a été relayée. En complément, le Service des constructions a mis en place un guide selon les directives de l'Etat du Valais, guide pour les communes afin de traiter les missions pour faire face à une situation de pénurie énergétique. Pour ce qui est des recommandations à venir édictées par la confédération et le canton, la Municipalité les appliquera tout comme l'hiver passé avec la baisse du chauffage dans les bâtiments publics.

En sus, nous vous informons que la Commission de Sécurité a été mandatée pour élaborer le plan de continuité de l'activité (PCA) pour assurer la continuité des tâches essentielles en toutes circonstances ainsi que le recensement des personnes à risque.

Avec l'arrivée du Délégué à l'énergie, nous comptons également mettre plus de conseils et d'informations à disposition des citoyens via les canaux de communication officiels de la municipalité. Il aura également pour mission d'entreprendre les démarches pour notre adhésion à l'Alliance pour les économies d'énergie.

A la lecture de ces lignes, vous comprendrez que la Commune s'engage activement pour suivre et mettre en œuvre les bonnes pratiques en lien avec la pénurie d'énergie.

Veillez agréer, Monsieur le Chef de Groupe, nos salutations distinguées.

Municipalité de Vétroz

Le Président

Olivier Cottagnoud

Le Secrétaire

Bertrand Fontannaz

Copie à : M. Pierre-Michel Venetz, Président du Conseil général, 1963 Vétroz